

N°2

CPTS Montpellier Est-Bérange

Focus sur les
caractéristiques
du territoire de
santé

Edito

Nous sommes heureux de vous présenter ce deuxième numéro de Newsletter sur la CPTS, à destination des professionnels de santé du territoire de Montpellier Est Bérange.

A travers ce bulletin d'information, nous avons le plaisir de vous informer que nous sommes sur la bonne voie et qu'il y a déjà du travail accompli. Ainsi, à la lecture de ce numéro, vous pourrez consulter les éléments clé issus de notre analyse diagnostique du territoire, mais aussi découvrir les axes de travail qui en découlent.

Parce que ce projet est avant tout celui des professionnels du territoire et que nous souhaitons poursuivre cette dynamique, nous vous invitons à rejoindre dès à présent la démarche en participant aux échanges.

Enfin, la formalisation d'un projet de santé demande des compétences spécifiques. C'est pourquoi une mission de coordination opérationnelle est mise en place. Son rôle sera de mettre en lumière la vision stratégique des professionnels de santé.

Vous souhaitant une bonne lecture,

L'équipe d'écriture du projet de CPTS



Présentation de la méthode de
réalisation du Diagnostic territorial



Pour participer et/ou être
informé de l'évolution du projet
INSCRIVEZ-VOUS ICI

Le diagnostic territorial

Le diagnostic est l'étape préalable indispensable à l'élaboration de tout projet de santé pour une CPTS.

Il repose à la fois sur des données statistiques mais aussi sur la participation de l'ensemble des acteurs (professionnels de santé, usagers, partenaires, élus...) et sur la confrontation de leurs points de vue. Il nécessite donc un travail de coordination important.

L'analyse des éléments met en évidence les forces et les faiblesses, les attentes des professionnels et des usagers.

Ainsi, l'analyse diagnostique permet d'identifier les causes de dysfonctionnements et surtout de dégager des axes de progrès au regard des missions des CPTS.

Ces axes seront approfondis en groupes de travail pluriprofessionnels, prochaine grande étape du projet permettant de définir les actions que les acteurs du territoire souhaitent mettre en œuvre.

Où en sommes-nous sur la construction du projet de santé ?

Etape 1
Lancement du projet
& constitution des
groupes de travaux



Etape 2
Réalisation du
diagnostic territorial

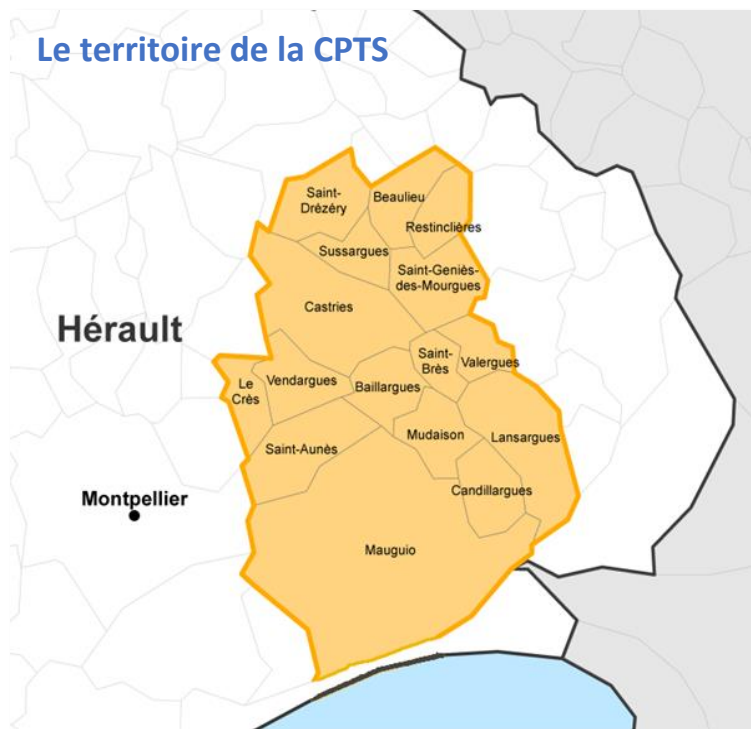


Etape 3
Elaboration des
actions du projet de
santé



Etape 4
Définition des
moyens et de la
gouvernance

Le territoire de la CPTS



Les orientations du projet de santé

Après analyse, voici les principales problématiques identifiées sur lesquelles l'équipe projet souhaite apporter des solutions dans le cadre des missions de la CPTS :

- Proposition d'un médecin traitant aux patients qui n'en ont pas - avec une priorité pour les patients fragiles et/ou âgés.
- Délais et modalités de prise en charge des Soins Non Programmés.
- Organisation des parcours pluriprofessionnels autour du patient, notamment en gériatrie et pour la prise en charge du diabète.
- Développement d'une démarche qualité au sein de groupes d'analyse des pratiques et de comités de retour d'expérience (CREX).
- Attractivité du territoire.

Parce que ce projet est celui de l'ensemble des acteurs du territoire et que nous souhaitons poursuivre cette dynamique, nous vous invitons à rejoindre la démarche en participant aux échanges organisés au sein des groupes de travail pluriprofessionnels.



Présentation du projet
[ACCES SITE INTERNET](#)

Les principales caractéristiques du territoire

16 communes, **69 481** habitants

Une croissance démographique soutenue
+1,2%/an

13,1 % de la population a plus de 70 ans

18.2% de la population a moins de 15 ans

10.1 % des patients sans médecin traitant

21.4 % des patients avec au moins une ALD

83 médecins sur le territoire dont **27** de plus de 60 ans

Un nombre de patients par médecin important



[Accès aux données statistiques complètes](#)

« Les professionnels de santé prennent ensemble l'initiative de formaliser une organisation pour répondre aux besoins de santé de la population du territoire »

Pour nous contacter :

cptsleberange@gmail.com

Coordination opérationnelle CPTS

Yann REYNAUD – 06 64 33 56 17